

AR Prefecture

063-216303537-20231019-2023_10_40-DE
Reçu le 23/10/2023

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -trois, le 19 octobre à 20 h 00
- présents	09	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	01	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 13 octobre 2023 Date d'affichage : 13 octobre 2023

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANC-PAGET Paule

a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération 40 – 2023

Objet : Modification des statuts de la communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Vu l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les transferts de compétences sont décidés par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'Etablissement et des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requise pour la création de l'Etablissement de coopération intercommunale ;

Vu la délibération n°1, prise par la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez en date du 28 septembre 2023, portant sur la modification de ses statuts ;

Le Conseil municipal de chaque commune-membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au Maire de la commune, de la délibération de l'organe délibérant de l'EPCI, pour se prononcer sur les transferts proposés.

Les modifications statutaires aujourd'hui proposées sont présentées en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents

- d'approuver la modification des statuts de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez tels que présentés en annexe.

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 23 octobre 2023
et publication ou notification du 23 octobre 2023

